



remboursement charges sur heures supplémentaires

Par **MARJODAH**O, le 28/10/2020 à 16:57

Bonjour
Mon employeur m'a payé les heures supplémentaires effectuées sur la paye du mois de juin.
Ces heures ont été chargées et imposées contrairement à ce qui est prévu depuis janvier 2019.
Je précise que le montant brut de ces heures ne dépassait pas 5000 €.
Depuis lors, je ne parviens pas à obtenir le remboursement de ces charges indument prélevées.
Le service de paye de mon employeur me dit avoir jusqu'à fin d'année pour régulariser.
Est-ce vrai ? Sinon quel recours ai-je pour obtenir ce versement rapidement.
Merci de votre retour.

Par **morobar**, le 28/10/2020 à 17:00

Bonjour,
[quote]
Sinon quel recours ai-je pour obtenir ce versement rapidement.
[/quote]
Un seul: saisir le CPH en formation de référé.
Auparavant mettre en demeure l'employeur de vous reverser l'indu sous 8 jours (la lettre doit comporter ces termes et délais).
Avec un peu de chance et pas de confinement, compter 1/2 ou 3 mois.

Par **MARJODAH**O, le 28/10/2020 à 17:36

Merci pour ce retour